



MAIRIE



LA FEUILLE DE ST PRIEST

EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Déjà une année de passée, il est surprenant de constater que parfois une heure peut sembler durer une éternité alors qu'une année défile à une vitesse « grand V » !!!

A quoi avons-nous consacré du temps tout au long de cette année 2024 ? Deux très gros chantiers nous ont bien occupés, parmi lesquels : le gîte communal et la Maison d'Assistants Maternelles.

Le gîte est mis en location depuis le mois de mai et, premier constat, les personnes qui l'ont loué sont toutes très satisfaites de son confort et de son environnement, ce qui est très positif pour l'avenir. En ce qui concerne la MAM, 3 semaines après son inauguration, nos 3 assistantes maternelles ont fait le plein au niveau des contrats avec 12 familles (elles ont droit à un maximum de 4 enfants chacune), ce qui montre bien le besoin local en termes de modes de garde.

En ce qui concerne l'atelier communal, l'installation de panneaux photovoltaïques nous permet d'auto consommer l'énergie produite dans tous les bâtiments communaux. Nous avons fait le bilan des 6 premiers mois de fonctionnement avec le SDEC (Syndicat Départemental des Energies de la Creuse). Celui-ci montre (sur 6 mois donc) que nous avons autoconsommé pour 444 € d'énergie produite et en avons revendu pour un montant de 256 € soit au total de 700 €. Un autre bilan sera réalisé au bout d'une année de fonctionnement. Il permettra de modifier éventuellement les bâtiments en bénéficiant s'il s'avère que la revente est plus intéressante.

Courant janvier, les travaux de rénovation énergétique du restaurant et la création d'une véranda devraient débuter. Pour la partie rénovation, nous avons obtenu 80 % de subventions (175 000 € de l'Etat via le Fonds Vert et 30 000 € du Département) sur un montant total hors taxes de 258 835 €. Pour la partie extension, nous espérons également 80 % de subventions (Etat + Communauté de Communes) sur un montant HT de 101 242 €. L'opération complète aura donc un coût global de 360 077 € HT. Bien sûr, nous espérons que la crise politique et économique qui traverse notre pays n'impactera pas négativement les remboursements de TVA et les subventions attribuées (le projet de loi de finances initial semblait prévoir que les départements dits « pauvres » ne seraient pas impactés au niveau des subventions). Donc, grande incertitude à ce niveau !!!

Cette année, 98 colis de Noël vont être distribués à nos aînés de plus de 73 ans par les membres du Conseil Municipal, cette visite est souvent l'occasion de discuter avec certaines personnes qui ne se déplacent plus beaucoup et d'échanger sur les besoins, leur quotidien.

Je remercie ici les personnels communaux pour leur investissement, mes remerciements vont bien sûr aux adjoints pour leur présence quasi quotidienne au service de la commune ainsi qu'aux conseillers municipaux qui répondent présent chaque fois qu'ils sont sollicités.

Le dynamisme d'une commune passe aussi par celui de ses associations, alors un grand merci aux responsables associatifs et à leurs bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer des animations très diversifiées. Nous avons de la chance d'avoir encore autant d'associations et j'appelle toutes celles et tous ceux qui ont envie de « bouger » à les contacter car toutes recherchent de nouveaux bénévoles.

Sachez enfin que vous êtes cordialement invités à assister à la cérémonie des vœux qui se déroulera le **vendredi 17 janvier à partir de 18 h.**

Il me reste à vous souhaiter une très bonne santé et de très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Josiane VIGROUX AUFORT

SOMMAIRE

- Edito
- Infos en vrac
- Trier, oui, mais pourquoi ?
- Remerciements
- La Parole aux Associations
- Etat civil

BULLETIN MUNICIPAL

COMITÉ DE RÉDACTION

Directrice de publication :
Josiane VIGROUX AUFORT

Animatrice :
Isabelle VERBRUGGHE

Commission communication
Carole CHABROULLET
Sandrine CLAVEYROLAS
Chantal LEPEYTRE
Amélie PATURAUD
Jean-Marc PIOFFRET

INFOS EN VRAC



Nouvelle Crêpière

Vous pouvez retrouver Corinne et sa crêperie ambulante chaque jeudi de 16h30 à 20h30, sur la place, elle propose un choix de galettes de Sarrazin garnies et de crêpes sucrées.

Changement des horaires de la bibliothèque

Anne Marie et Chantal vous accueillent désormais le mercredi de 11h à 12h et le jeudi de 9h à 12h.

Horaires d'hiver de l'éclairage public

Pendant la période hivernale, l'éclairage public fonctionne de 6h à 8h et de 17h30 à 20h30.

Boîte à livres

Une belle boîte à livre, plus précisément une « Barracat Livres » a pris place sur le mur à côté de l'abri bus. Vous avez lu un livre, il traîne sur une étagère ... Donnez le et prenez en un autre ! C'est tout simple : prenez, lisez, emportez et redéposez des livres quand vous voulez comme vous voulez. Ce système est basé sur le civisme. Bien entendu, si on prend un livre, on en dépose un autre sinon la boîte sera vide très vite. Un merci particulier au Barracat concepteur et réalisateur de cette « Barracat livres »



Démarchage à domicile, démarchage téléphonique : ATTENTION VIGILANCE !!!

Rappel : le démarchage à domicile est autorisé mais encadré par une réglementation précise. Vous le savez les consommateurs âgés et isolés sont particulièrement concernés. en cas de doute voilà quelques conseils :

- ne jamais laisser entrer un inconnu
- demander au vendeur sa carte professionnelle
- signaler toute personne suspecte ou au comportement insistant au 17

De même, si vous êtes démarché par téléphone il ne faut jamais donner ses coordonnées bancaires ou mots de passe par téléphone à qui que ce soit

Elagage

Rappel : l'élagage des bords de route, des haies dans les villages (ce qui facilite les passages des camions « poubelles » par exemple) doit être réalisé par les propriétaires des parcelles concernées. La collectivité n'est pas tenue d'intervenir gratuitement et si nécessaire, cela se fera aux frais des propriétaires.

Décorations de Noël : Merci aux agents techniques qui, cette année, ont réalisé les très chouettes décorations avec des matériaux de récupération.

TRIER, OUI, MAIS POURQUOI ?

On le sait, le tri des emballages et le recyclage des matières qui en découlent, permettent d'économiser des ressources naturelles. Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol de la Terre (sable, pétrole...), on utilise celles déjà présentes dans les emballages pour produire de nouveaux objets.

Ainsi, des bouteilles en plastique transparent pourront devenir un vêtement polaire et celles en plastique opaque seront transformées, par exemple, en mobilier de jardin ou en arrosoir... De même, les emballages en aluminium, acier, papier ou carton, les briques alimentaires ou les journaux et magazines, auront une seconde vie grâce au geste de tri.

De plus, la revente des matériaux triés et les soutiens de CITEO (*en charge des filières de recyclage des emballages*) accordés dans le cadre du tri, permettent de compenser en partie les dépenses de la collectivité Evolis 23.

Enfin, bien trier, permet aussi de réduire le nombre de fois où le bac d'Ordures Ménagères est sorti et ainsi de réduire la part variable de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Trier, oui, mais pas n'importe comment !

Toutes ces bonnes raisons pour trier ne doivent surtout pas faire oublier le **bon geste** de tri...

En effet, des **erreurs de tri**, parfois graves, parviennent quotidiennement jusqu'au centre de tri de Beaune-les-Mines :

- Des **couches et protections hygiéniques usagées** (*elles doivent être déposées dans la poubelle noire*)
- Du **verre** (*il doit être déposé en colonne à verre*)
- Des **animaux morts** (*doivent partir à l'équarrissage : hors Evolis 23*)
- Des **appareils électriques et électroniques** (*ils doivent être ramenés dans les magasins électroménagers lors d'un nouvel achat ou dans l'une des 9 déchèteries d'Evolis 23*)
- Des **piles et ampoules** (*elles doivent être déposées dans les magasins qui les vendent ou dans l'une des 9 déchèteries d'Evolis 23*)
- De la **ferraille** ou des **gravats** (*ils doivent être déposés dans l'une des 9 déchèteries d'Evolis 23*)
- Des **vêtements** (*doivent être déposés dans une borne Le Relais*)
- Des **piquants ou tranchants**, par exemple des **seringues** (*ils doivent être placés dans un contenant spécifique récupérable gratuitement en pharmacie et y être ensuite redéposés*), etc.

Ces erreurs de tri rendent pénible le travail des agents, voire, mettent leur vie en danger. Enfin, les erreurs de tri, qui au centre de tri deviennent des refus de tri, doivent être enfouies ou incinérées, avec tous les recyclables qu'elles ont « souillé », ce qui entraîne un surcoût de traitement important pour Evolis 23 (*plus de 300 000 € par an, soit 11€/foyer/an*). Cet argent pourrait sans doute être mieux utilisé ailleurs.

Si ces erreurs sont malheureusement en constante évolution, elles ne sont le fait que d'une portion de personnes, car heureusement, la plupart des usagers d'Evolis 23 sont de très bons élèves. Bravo à vous !

REMERCIEMENTS

Le Conseil Municipal tient à remercier très sincèrement :

- M. Joël LEPEYTRE qui tous les jours assure l'ouverture et la fermeture de l'Eglise .
- M. Jean-Michel MOREAU qui a réalisé les panneaux directionnels pour la MAM .

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

CLUB DE GYMNASTIQUE

Le 11 octobre 2024 à 20 heures, les membres de la « Gym des Baracats » se sont réunis en assemblée générale à la salle des fêtes, sous la présidence d'Arlette LEMAITRE.

La Présidente a ouvert la séance en remerciant la municipalité pour le prêt de la salle et la subvention accordée. Elle a remercié également les participants pour leur assiduité, chaque séance ayant accueilli régulièrement, plus de 20 personnes. Elle a rappelé l'organisation d'une matinée de randonnées en mai avec 4 circuits proposés, le traditionnel repas à l'auberge des 4 vents et le pique-nique pour clore la saison. Un programme identique est adopté par l'assemblée pour 2025. La prochaine randonnée de printemps est programmée le 30 mars 2025.

Le conseil d'administration est reconduit, comme suit :

Présidente : Arlette LEMAITRE
Trésorière : Ginette RENAUD
Trésorière Adjointe : Nadine REYNES
Secrétaire : Nadia BRY
Membres : Marie-Jo BORDE, Beatrice COURCELLE,
Anne-Marie MASSY FOURNIAUD.

La participation annuelle est fixée à 25 € pour cet exercice.
L'assemblée remercie chaleureusement Arlette pour son dévouement et sa bonne humeur.

Toute personne intéressée peut contacter Arlette au 06.38.01.58.86.

Cette année, « une marche rose » a eu lieu le 10 novembre au profit de la Ligue Départementale contre le cancer de la Creuse ; 482 € ont été collectés à cette occasion , merci aux généreux donateurs, venus en nombre sur cette matinée.

Nous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau

COMITE DES FÊTES

Pour le comité des fêtes les deux organisations ont été des réussites. La soirée faux-filet/frites nous a permis d'accueillir 170 convives qui se sont régalés avec de la viande Limousine. En fin de soirée, nous avons admiré un très beau feu d'artifice offert par la municipalité. Puis, pour digérer, les danseurs se sont dégourdis les jambes avec notre orchestre habituel GG Musette. Nous avons eu la chance d'une belle soirée , malheureusement un peu fraîche.

Le 11 Août se tenait la brocante,sous un soleil plus que radieux. Malgré une année sans cette animation, le cru 2024 a été très bon, puisque nous avons eu 100 exposants. Un grand merci aux bénévoles pour leur investissement, pour certains, de 5 heures du matin à minuit !

Nous avons, pour tenir la caisse pour le repas, une petite nouvelle qui a eu la chance de bronzer sans aller à la plage !

Pour terminer cette belle journée, nous avons eu le plaisir d'accueillir un concert gratuit avec l'orchestre ODC de Guéret, qui nous a fait passer une super soirée. Ils nous ont emmené au pays de Georges Brassens en mode Jazz. Un vrai Régat !

Merci à Thierry BOURGUIGNON et ses amis, de talentueux musiciens et une chanteuse extraordinaire.

Voilà, nous n'avons fait que ça, mais nous l'avons bien fait !

Le Bureau

CLUB DES AÎNES – LES RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE

Quelques dates pour cette nouvelle année 2025 :

- | | |
|--|---|
| • Samedi 11 Janvier : Assemblée générale | Samedi 12 Juillet : Repas de l'amitié |
| • Mercredi 12 Février : Concours de belote | Mercredi 10 Septembre : Concours de belote |
| • Samedi 1er Mars : Repas Choucroute | Samedi 4 Octobre : Repas à thème (à définir, paëlla ou autre) |
| • Mercredi 7 Mai : Concours de belote | Dimanche 26 Octobre : Fête de la pomme et de la châtaigne |
| • Dimanche 18 Mai : Thé dansant | Samedi 6 Décembre : Repas de fin d'année (L'Auberge des Quatre Vents) |
| • Mercredi 4 Juin : Concours de belote | Mercredi 10 Décembre : Concours de belote |

En dehors du repas de fin d'année, programmé le samedi 6 décembre 2025, qui aura lieu à l'Auberge des quatre vents, toutes les autres activités de l'association ont lieu à la salle des fêtes de Saint Priest la Feuille.

Pour mémoire, composition du bureau de l'association :

Co-Présidents :	Alain DUFOUR	Secrétaire :	Marc DENARIEZ
	François CHEZEAUD	Secrétaire Adj. :	Bernard DAUNY
Trésorière :	Martine GAUDRON	Commissaires aux Comptes :	Gisèle DAUNY et Rebecca DUFOUR
			Le Bureau

L'AMICALE LAÏQUE

La fête d'Halloween, grâce à une météo clémente, a pu être organisée dans la cour de l'école. Les enfants du RPI des communes de Chamborand, Lizières et de St Priest la Feuille attendent avec impatience les vacances de Noël. Cette année l'Amicale Laïque a souhaité élargir ses activités en organisant son 1^{er} marché de Noël le dimanche 08 décembre à la salle des fêtes avec 20 exposants et des animations pour les plus jeunes.

